

Avis favorable à la demande de domiciliation à
l'Université Toulouse III - Paul Sabatier de l'association
étudiante « Dryades »

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 07 mars 2023**

Délibération 2023/03/CFVU – 21

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

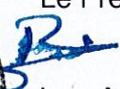
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers donnent un avis favorable à la demande de domiciliation à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier de l'association étudiante « Dryades ».

Toulouse, le 07 mars 2023



Le Président


Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0